

Tims

L'écomobilité pour tous



Dossier projet PETR PAYS SUD TOULOUSAIN



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



Mob'in
LES ACTEURS TERRITORIAUX
DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE



RARE
RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement

Avant de renseigner votre dossier projet, merci de prendre connaissance du règlement de consultation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour des projets locaux d'écobilité inclusive.

Ce dossier projet est constitué de plusieurs parties : une première partie permettant de présenter de manière générale le projet et le(s) candidat(s), puis des fiches à renseigner par action.

Le budget est par ailleurs présenté dans un document excel annexe. Il vous est demandé de respecter le nombre maximum de pages indiqué dans les rubriques, sachant qu'il vous est possible de joindre à votre dossier de candidature toute annexe permettant d'apporter un éclairage plus précis aux éléments présentés ci-dessous.

Intitulé du projet

Développer des modes actifs inclusifs en Pays Sud Toulousain

Nom et coordonnées de la structure qui porte le projet et de ses partenaires associés

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain
34 avenue de Toulouse
31390 CARBONNE
0561973034

Nom et coordonnées du/de la responsable technique du projet

(si plusieurs structures porteuses, préciser la structure du responsable)

Aurore BLASCO – PETR Pays Sud Toulousain
Chargée de mission mobilité
0561977424 – mobilites@payssudtoulousain.fr

Objectifs généraux du projet

- Compléter l'offre de mobilité existante sur le territoire
- Donner accès à des solutions de mobilité décarbonées à un public vulnérable
- Faciliter l'accès à l'emploi et aux soins en améliorant l'intermodalité
- Accompagner le changement de comportement pour intégrer les modes actifs dans son quotidien
- Mobiliser les acteurs locaux du social, de l'insertion et de la transition énergétique pour coconstruire un service de location de vélo
- Permettre aux personnes en situation de précarité d'aller vers l'autonomie dans leurs déplacements (objectif du PMR)



Périmètres géographique et administratif

Le projet se déroulera sur le périmètre géographique du **PETR du Pays Sud Toulousain**.

Situé à **proximité de l'agglomération toulousaine** dans le département de la Haute Garonne (31), le Pays du Sud Toulousain occupe une surface de **1291 km²**. Il est composé de **3 communautés de communes** que sont : la Communauté de communes du **Volvestre**, la communauté de communes **Cœur de Garonne**, la communauté de communes du **Bassin Auterivain**. Il compte **99 communes** et **98000 habitants**.

La **Région Occitanie** est autorité organisatrice de la mobilité. Le **Département** aménage les aires de co-voiturage. Le Syndicat d'Énergie de Haute Garonne (SDEHG) déploie les bornes de recharges pour véhicules électriques.

Le Pays Sud toulousain est le **coordonnateur de la transition énergétique**. Il porte un **Plan Climat Air Energie Territorial**, un **Schéma de Cohérence Territoriale** et un **Contrat Local de Santé**. Il a élaboré en étroite collaboration avec les parties prenantes, le **schéma directeur cyclable**. Il se positionne comme fédérateur, catalyseur, coordinateur et animateur.

Public visé par le projet : Qui (catégorie sociale, type de précarité adressée) ? Combien ?

Les actions doivent cibler un public en situation de précarité par rapport aux mobilités, mais elles peuvent s'adresser à tous les publics dans la mesure où elles sont bien inclusives.

Préciser notamment si elles peuvent s'adresser à des personnes en situation de handicap (physique et/ou psychique). **(1/2 page maximum)**

Le Plan de Mobilité Rurale réalisé par le Pays Sud Toulousain a mis en avant un **fort taux de précarité énergétique** sur le territoire. En effet, les témoignages rapportés dans le cadre de l'étude ont montré que différents publics se trouvent en situation de **fragilité financière** ce qui conditionne grandement leurs mobilités.

Ainsi le Pays Sud Toulousain souhaite que son projet soit destiné **en priorité à un public vulnérable, en difficulté de mobilités**. Nous ciblerons donc principalement :

- Personnes en situation de précarité sociale/économique dont les jeunes en insertion (16-25 ans)
- Personnes en démarche d'emploi ou formation
- Actifs,
- Seniors non motorisés
- Personnes face à des difficultés motrices
- Personne avec handicap mental et/ou face à des freins d'ordre cognitif /psychique

L'accompagnement collectif dans le cadre du programme D-Marche pourrait inclure des personnes présentant un **handicap et/ou des troubles psychiques**. Le programme pourra s'adresser à des personnes à **mobilité réduite**, sous réserve qu'elles ne présentent pas de déficiences motrices les empêchant de marcher.

Les autres publics seront inclus ; nous entendons bien développer des **services à tous les habitants** du territoire, sans en laisser un seul au bord de la route sans solution de mobilité alternative et durable. De plus nous accorderons une attention particulière au **public féminin** dont la pratique des modes actifs est minoritaire sur le territoire.



L'ensemble des actions qui constituent notre projet permettront de toucher plus de 1600 bénéficiaires sur les 3 ans du programme.

Votre expérience en matière de mobilité et/ou dans le domaine social et/ou dans la transition

énergétique : préciser en quoi votre expérience et celle de vos partenaires vous permet de répondre à cet appel à manifestation d'intérêt. *(1/2 page maximum)*

Le Pays Sud Toulousain s'est **engagé dans la transition énergétique** avec un 1^{er} plan climat volontaire dès 2009. Depuis 2020 il porte le Plan Climat Air Energie Territorial pour le compte des 3 communautés de communes. L'ambition du Pays Sud Toulousain est de devenir **territoire à énergie positive d'ici 2050**. Le Pays Sud Toulousain et les 3 EPCI qui le composent sont engagés dans des démarches structurantes pour la mobilité : **SCoT Grenelle** dès 2006, **label écomobilité** des 2016 renouvelé chaque année, **plan de mobilité rurale**, **France Mobilités**, **Schéma directeur cyclable**.

Le Pays Sud Toulousain porte un **Contrat Local de Santé (CLS)** ; l'un de ses 4 objectif est « La promotion de comportements et d'un environnement favorable à la santé. »

Il dispose également d'une **mission culture** dans le cadre de laquelle une programmation à l'éducation artistique a été constituée qui intègre dans ses projets un fort attachement aux questions de mobilités durables.

Le **service énergie climat** développe plusieurs missions de transition énergétique parmi lesquelles :

- Le **Guichet Rénov Occitanie** : accompagnement des particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique ;
- Le **conseil aux collectivités** : un service dédié aux collectivités du territoire pour les accompagner dans la gestion de leur patrimoine pour réaliser des économies d'énergie ;
- Le **Contrat Chaleur Renouvelable** : accompagnement des collectivités et des acteurs privés à l'installation de systèmes de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable ;
- La **mission mobilité** : mise en œuvre d'expérimentations en faveur des mobilités durables (France Mobilités, Avelo2) et accompagnement des projets de mobilité des collectivités du territoire.

Le Pays Sud Toulousain a réalisé en 2017 l'un des premiers **Plan de Mobilité Rurale** en France.



Il a été lauréat en 2019 de l'appel à projet **Tenmod** de l'ADEME dans le cadre duquel il a expérimenté un service d'**autopartage**, du **covoiturage solidaire**, la mise en réseau des **tiers lieux** ainsi que de nombreuses actions de communication pour inciter au changement de comportement (**challenge de la mobilité**, **fêtes du vélo**, **essais de vélos**, etc.).

En 2022, le PETR a finalisé son **1^{er} schéma cyclable** et a été lauréat du programme **AVELO2**. Dans ce cadre nous expérimentons des services de mobilité active et des animations (ateliers de réparation de vélo, remise en selle, fêtes du vélo, atelier de sensibilisation au vélo-santé-sécurité, prêt de 2 VAE). Ces actions sont destinées à un **public en difficultés de mobilité**. Ces différentes expériences en matière de mobilités durables nous confèrent une **véritable connaissance du sujet**, des **acteurs locaux**, des projets en cours et à venir. En effet, depuis 4 ans nous avons tissé des relations de confiance avec les différentes parties prenantes institutionnelles, associatives, économiques, sociales.



Contexte et éléments de diagnostic du territoire : caractérisation du territoire, problématiques et besoins identifiés, connaissance des acteurs, analyse des dispositifs existants... (2 pages maximum)

Caractérisation du territoire

Le Pays Sud Toulousain est un territoire de transition entre les couronnes de l'agglomération toulousaine et les espaces ruraux du Comminges et de l'Ariège. C'est un **espace rural en mutation accélérée vers le périurbain**, subissant les pressions de l'étalement urbain sous la forme d'un urbanisme linéaire, d'un habitat pavillonnaire peu dense et d'un mitage des espaces naturels et agricoles. Le PETR est un territoire vallonné qui compte **99 communes** et accueille **98 000 habitants** répartis de manière très hétérogène avec une plus forte concentration de la population dans les vallées. La densité moyenne est de **75 habitants au km²**. Le territoire connaît une **croissance démographique importante**, proche de 1,4% par an, depuis maintenant plusieurs années.

Pour les 22 500 emplois comptabilisés à l'échelle du PETR, on dénombre environ 40 500 actifs.

L'indice de concentration de l'emploi est assez faible, mettant en avant le **caractère résidentiel** du territoire, surtout pour la CC du Bassin Auterivain où plus d'un actif sur deux travaille en dehors du territoire, en particulier sur l'agglomération toulousaine toute proche. L'économie du Sud Toulousain se caractérise par un **tissu de très petites entreprises** : 98% ont moins de 10 salariés. Les secteurs des services et du commerce et transport concentrent 70% des entreprises et 60% de l'emploi. L'artisanat emploie plus de 3000 salariés sur le territoire. Les activités de loisirs et le tourisme emploient plus de 400 salariés et **l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe 300 établissements**.

Le Pays Sud Toulousain compte de nombreux sites d'activités économiques, dont la moitié est située dans la vallée de la Garonne et le site économique de Boussens – Martres-Tolosane, à forte vocation industrielle (présence de Lafarge, Continental, BASF).

Le diagnostic du Plan de mobilité rurale a démontré que plus de **45 300 déplacements domicile-travail** étaient réalisés quotidiennement, principalement en **voiture** (part modale 85,97%). La part modale « deux roues » est de 2,11%. De plus, il a identifié de nombreux déplacements courts pour lesquels les modes actifs apparaissent pertinents. En effet, **58% des actifs utilisent leur voiture pour des déplacements inférieurs à 1 km**. Le schéma cyclable a aussi révélé un fort potentiel de report modal vers le vélo dans les communes où il existe de nombreux déplacements domicile-travail internes à la commune.

Problématiques et besoins identifiés

Le plan de mobilité rurale a identifié plusieurs besoins de mobilité sur les modes doux à savoir :

- La **sécurisation** des déplacements à vélo et du stationnement vélo
- Un **service de mise à disposition de vélos** (en particulier pour les personnes en insertion)
- Un **accompagnement à la pratique et à l'entretien des vélos** (en particulier pour les jeunes et les personnes en situation d'insertion)

Ces besoins ont été confirmés lors du diagnostic du schéma directeur cyclables en 2021 et à nouveau en 2023 suite à l'enquête mobilité que nous venons de réaliser (voir en annexe).

Cette dernière étude a également mis en lumière que l'utilisation des modes actifs était plus masculine.

Le CLS a quant à lui identifié 4 besoins prioritaires parmi lesquels « **L'accès aux dispositifs de prévention et l'hygiène de vie** »

Connaissance des acteurs



Le PETR entretient des relations privilégiées avec les **communes, les communautés de communes, le Département, la Région et l'Etat** notamment dans le cadre des divers contrats qui unissent nos structures. De plus tous les projets de mobilité que nous avons déployés sur le territoire ont été **coconstruits** avec les différentes **parties prenantes** notamment lors de **groupes de travail** thématiques (mobilité inclusive, animations, services vélo, etc.).

Notre candidature à l'AMI TIMS s'inscrit également dans cette logique ; les actions que nous présentons ont été choisies de concert avec la Région Occitanie (Autorité Organisatrice des Mobilités), les communautés de communes, la chargée de mission santé du PETR. Des relations ont également été nouées avec d'autres **acteurs locaux** comme la ressourcerie Recobrada, la mission locale, les maisons France service et les maisons des solidarités.

Analyse des dispositifs existants

Les 3 communautés de communes du PETR sont labellisées « **Territoire 100% inclusif** ».

Pour ce qui est de l'**accompagnement à la mobilité**, il existe une permanence mensuelle sur la communauté de communes du Volvestre (CCV) réalisée par **Wimoov** à la Maison France Service de Carbone. La communauté de communes du Bassin Auterivain (CCBA) propose une prestation du même type avec Être Mobile C'est Permis (**EMCP**), une association toulousaine qui intervient donc 1 fois par mois à Auterive. La communauté de communes Cœur de Garonne (CCCG) a également testé ce type de prestation avec une animation de Wimoov mais l'expérience n'a pas été jugée suffisamment concluante par les élus pour la maintenir.

Pour ce qui est des services de mobilité, le Pays Sud Toulousain est desservi par **2 lignes ferroviaires** et compte 8 gares. Le **réseau de car Lio** de la Région est bien développé sur le territoire. Par ailleurs, la CCCG dispose d'un service de **Transporte A la Demande (TAD)**, ouvert à tous les usagers pour se rendre en différents points du territoire (marché, gares, France services, divers services). Il existe également un service de transport organisé par le CIAS de Montesquieu Volvestre ; ces services sont principalement utilisés par des personnes âgées pour se rendre au marché ou à des consultations médicales. La CCBA et la CCV travaillent actuellement avec la Région au déploiement d'un TAD intercommunal chacune.

Le PETR expérimente l'**autopartage** avec **CITIZ Occitanie** via la mise à disposition d'un véhicule de service de la CCBA à Auterive. Il propose aussi une solution de **covoiturage solidaire** avec **Mobicoop** ; le service a été inauguré en juin 2023. 38 communes (sur 99) ont souhaité installer des panneaux Rézo Pouce pour permettre aux habitants d'accéder à un service de mobilité local.

En matière de mobilités actives, l'association **Vélo 107** basée à Carbone a mis en place un système de prêt de vélos sous la halle ; les personnes intéressées peuvent récupérer les clés d'un cadenas chez des commerçants du centre-bourg, emprunter les vélos et les ramener. Le constat de cette expérience est que l'accès aux vélos reste limité aux horaires d'ouvertures des commerces et que ces derniers ne sont pas toujours suffisamment bien entretenus et donc pas en état de rouler. Nous n'avons pas de données plus précises sur l'usage du service.

De plus, dans le cadre du programme AVELO2 d'ici juin 2024, le PETR réalise des **ateliers de réparation participatifs** (9), des **ateliers de sensibilisation des enfants au vélo-santé-sécurité** (6), des **prêts de VAE** (2), des **animations** pour promouvoir les mobilités. Le PETR accompagne également les communes dans la **mise en œuvre du schéma cyclable**. Aussi, des **formations de remise en selle** sont prévues.

Plusieurs dispositifs de mobilité existent sur le territoire, toutefois il n'existe pas véritablement de services vélos, si ce n'est les expérimentations conduites par le PETR dans le cadre du programme AVELO2.



Par ailleurs, le PETR porte un **Contrat Local de Santé (CLS)** dans lequel une fiche action est dédiée à la **promotion d'une alimentation saine et durable et d'une activité physique régulière**. Le programme D-marche® s'inscrit donc dans cette fiche action. Sur cette action de santé, la communauté de communes Cœur de Garonne porte une attention toute particulière à la question du « bien vieillir ». Dans ce cadre, différentes actions sont proposées pour promouvoir un vieillissement actif, en bonne santé (randonnées, sommeil, alimentation, etc.) et favoriser le lien social.

Description du projet et calendrier sur 3 ans (présentation générale du projet et du bouquet d'actions ; la présentation détaillée de chaque action doit être faite dans les fiches action)

(1 page maximum)



Avec son expérience en matière de mobilité durable et les expérimentations qu'il conduit, le PETR souhaite aller plus loin dans le déploiement de services de mobilité en faveur du vélo. En effet, le PETR a identifié un véritable besoin de mobilité notamment chez les publics les plus vulnérables. La dernière enquête mobilité que nous avons conduite en 2023 le confirme à nouveau : **20% des répondants souhaitent accéder à un service de location/prêt de vélos et 26% à des ateliers de réparation de vélos**. De plus, les modes actifs apparaissent comme une solution (complémentaire de celles qui existent sur le territoire) décarbonée, peu chère et bonne pour la santé.

Ainsi le PETR souhaite proposer dans sa candidature :

- Un **service inclusif de location** de vélos issus de la récupération de vélos en déchetterie
- Des **ateliers de réparation de vélo participatifs** hebdomadaires et des **formations de remise en selle** trimestrielles
- Un **programme d'accompagnement collectif motivationnel en faveur de la marche** (D-Marche)

Afin de construire un service de location de vélos en adéquation avec le besoin du territoire et les acteurs locaux, le PETR envisage de réaliser une **étude sur le 1^{er} semestre 2024**. L'estimation du coût de cette étude est disponible en annexe. Suite aux recommandations de l'étude, nous mettrons en œuvre le service en commençant par la récupération et la réhabilitation d'une flotte de 20 vélos en 2024. La **structuration de cette filière de récupération nous amènera à réparer les vélos récupérés et à les proposer à la location-vente** en partenariat avec des acteurs comme la Recobrada mais aussi avec des acteurs sociaux (mission locale, maison des solidarités, maisons France Services, etc.). L'action se poursuivra sur 2025 et 2026.

Les **ateliers de réparation** constitueront une « brique » du service vélo que nous souhaitons déployer. En effet rouler à vélo implique de pouvoir/savoir le réparer. Le PETR souhaite donc **massifier les ateliers vélos** qu'il expérimente dans le cadre d'AVELO2 et proposer à partir de 2024 un **atelier de réparation par semaine**. Ces derniers pourront être réalisés à la fois en partenariat avec les **acteurs sociaux** pour des groupes de jeunes par exemple suivis par la mission locale, mais nous souhaitons également pouvoir « sanctuariser » ces **ateliers pour le grand public** en organisant des animations sur le territoire. Cette double approche permettra d'**amener le service de réparation dans différentes communes du territoire** qui ne disposent à ce jour d'aucun service du genre.

Par ailleurs les **formations de remise en selle** permettront au public ciblé d'apprendre ou réapprendre les comportements adéquats pour rouler en sécurité.

Les animations et la communication qui seront déployées aideront à accompagner un changement de comportement en favorisant la confiance en soi et la pratique du vélo.

Avec le déploiement de ces actions, nous toucherons plus de **550 personnes** à travers les ateliers de réparation de vélos et la remise en selle. De plus, nous avons prévu de remettre en circulation près de **850 vélos** issus des déchetteries.

Le programme **D-Marche** consiste à augmenter durablement la quantité de pas au quotidien en accompagnant des groupes de 15 personnes maximum. Il s'agira de **déployer sur les 3 communautés de communes 1 fois par an**. Nous réaliserons donc en tout 9 programmes ce qui permettra d'accompagner **45 bénéficiaires par an** et donc 135 entre 2024 et 2026.



Décrire précisément en quoi le projet :

- apporte une plus-value par rapport à ce qui existe déjà, permet un changement d'échelle et/ou est innovant ;
- développe une approche systémique et territoriale ;
- prend en compte les enseignements d'autres projets/programmes et/ou de recherches.

(1/2 page maximum)

Le projet porté par le PETR sera **complémentaire des offres de mobilité existantes sur le territoire** car il n'existe à ce jour aucun service de location de vélo. De plus la valorisation de vélos jetés en déchetteries contribuera à **réduire des « déchets » qui peuvent être réutilisés**, ce qui s'inscrit en cohérence pour un territoire comme le Pays Sud Toulousain dont l'objectif est d'être exemplaire au plan environnemental. L'étude de dimensionnement du projet contribuera à construire un **projet structurant et adapté au territoire**. Elle aura notamment pour objectif de se **questionner sur la pérennité du projet** et abordera des questions de **formation, de communication, de modèle économique** pour assurer le maintien du service à l'issue des 3 années de financement par TIMS. Le service vélo que nous comptons développer pourra être **réplicable dans des territoires ruraux**. Pour imaginer ce projet nous avons pu nous inspirer des expériences comme choisirlevelo dans les Alpes Maritimes, Cycles-re à Toulouse et d'autres initiatives relayées par l'ADEME et la plateforme France Mobilités.

Par ailleurs, Santé publique France a enregistré le programme motivationnel **D-marche®** comme **intervention probante en prévention et promotion de la santé**.

Les habitants du Pays Sud Toulousain comme la plupart des français ont des modes de vie de plus en plus sédentaires or les études montrent que l'activité physique est un levier pour maintenir une bonne santé et lutter contre les maladies chroniques. **L'activité physique contribue aussi à créer/maintenir du lien social**.

Par ailleurs, l'enquête mobilité réalisée en 2023 montre que la part modale de la marche est 5% et que **65% des marcheurs déclarent aspirer à marcher davantage**.



Décrire en quoi le projet va permettre de faire des économies d'énergie et d'éviter des émissions de gaz à effet de serre. Si vous incluez des éléments chiffrés vous pourrez joindre en annexe la méthodologie de calcul utilisée. *(1/2 page maximum)*

Les économies d'énergie et d'émission de gaz à Effet de Serre liées à la pratique du vélo sont difficilement évaluables. En effet nous nous adressons à un public en difficulté de mobilité, il s'agit ici de permettre une mobilité décarbonée et non un report modal. Toutefois, dans son schéma cyclable, le PETR s'est fixé comme objectif de porter sa part modale vélo à 4.5% en 2024.

En proposant un accès à bas coût au vélo, nous envisageons d'équiper 850 personnes sur le territoire. Nous pouvons donc considérer que pour des déplacements courts (inférieurs à 3km) pour des motifs d'achats et de loisir notamment, le vélo constituera une véritable solution de mobilité. En effet les émissions de GES pour un déplacement à vélo musculaire sont neutres.

Décrire la gouvernance et la gestion du projet (organisation, pilotage, etc.) *(1/2 page maximum)*

Le PETR du Pays Sud Toulousain est le pilote du projet. Il animera une communauté d'acteurs pour sa bonne réalisation en partenariat notamment avec les communautés de communes :

Collectivités : Région Occitanie (Autorité Organisatrice des Mobilités locales), Département, 3 EPCI du Pays Sud Toulousain (services déchets, développement économique et enfance-jeunesse et action sociale), communes.

Acteurs sociaux publics : MDS, Mission locale, Maisons France Services, ADAL, éducateurs physique adapté, établissements scolaires

Associations : Récobrada (ressourcerie), Vélo 107, MJC Carbonne, Maison pour tous de Cazères

Acteurs privés : vélocistes, clubs d'entreprises (ALEVA, GEST, Club Comminges entreprises)

Une équipe projet et un comité de pilotage assureront le suivi et la gestion du projet.

L'équipe projet sera composée d'un.e chargé.e de mission mobilité durable (recruté.e pour la mission), de la responsable du service énergie climat pour l'encadrement et de la vice-présidente en charge de la mobilité du Pays Sud Toulousain, en lien avec la Direction Générale des Services du PETR assurant coordination et cohérence des missions et actions de l'entité, d'autant que la mobilité les influence et les conditionne par définition (Culture, Santé, Urbanisme...). Elle se réunira en tant que de besoin.

Le comité de pilotage sera composé des représentants élus et techniciens du Pays Sud Toulousain et des 3 communautés de communes, de la Région, du Conseil Départemental 31. Les acteurs parties prenantes pourront être associées à ce COPIL.

Il se réunira 4 fois sur la durée du projet.

Des groupes de travail ou des ateliers thématiques pourront être organisés en fonction des besoins des actions.



Préciser le soutien des collectivités locales compétentes et montrer en quoi le projet permettra d'associer les différents acteurs du territoire (social, mobilités, environnement...)
(1/2 page maximum)

Le PETR a élaboré sa candidature **en partenariat avec la Région et les 3 communautés de communes**. Elles soutiennent le projet que nous présentons avec cette candidature (voir en annexe les lettres de soutien).

Le PETR ne dispose pas de la compétence mobilité, elle est détenue par la Région Occitanie qui est Autorité Organisatrice des Mobilités locales. Nous entretenons avec la Région des relations de confiance et de soutien dans les actions que nous déployons sous son égide et son contrôle.

Sur le volet environnemental, le PETR porte le Plan Climat Air Energie pour le compte des 3 EPCI, **de nombreuses actions sont donc pilotées sur le territoire sur le volet environnemental**.

Par ailleurs, les 3 EPCI disposent de la **compétence « déchets »** ce qui permettra de maîtriser la chaîne logistique pour la récupération et la valorisation des vélos collectés en déchetteries.

Enfin, les **acteurs sociaux identifiés seront partenaires de l'action pour mobiliser le public ciblé** et diffuser la communication.

Les communautés de communes détiennent la **compétences voirie**, excepté sur le territoire du Bassin Auterivain, où 2 d'entre elles l'ont transférée au SIVOM SAGE.

Enfin, la CC Cœur de Garonne a dédié une fiche action dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale** (Projet éducatif et social de territoire) signée avec la CAF, le Conseil départemental et l'Education Nationale sur le développement d'une offre de mobilité comprenant ce projet.

Indicateurs de suivi-évaluation par rapport au projet dans son ensemble

(les indicateurs par action sont traités dans les fiches action) :

- Compléter les résultats attendus par rapport aux indicateurs prédéfinis dans le programme.
- Proposer d'autres indicateurs et résultats si besoin.

- Nombre de personnes touchées par le projet : 1500
- Nombre de personnes en situation de précarité mobilité touchées par le projet : 1200
- Nombre d'emplois maintenus : 2
- Nombre d'emplois en insertion créés : 2

Moyens prévus pour la mise en œuvre du projet (humains et matériels)

- Préciser les moyens disponibles actuellement (en quantité et en compétences), les projets de recrutement et de formation.
- Détailler l'organisation de l'équipe du projet entre les différentes missions et actions prévues dans le projet.
- Préciser comment sera réalisé le suivi administratif et financier du projet pour répondre au cadre national des programmes CEE (notamment pour assurer un mode de sélection « ouvert » pour les prestations de moins de 150 000 euros : règles de mise en concurrence appliquées)

(1 page maximum)

Moyens disponibles actuellement :

- 1 chargée de mission mobilité → 1 ETP
- 1 Chargée de mission contrat local de santé
- 1 responsable du service énergie climat → 0.1 ETP

Les moyens humains sur les 3 années de projet seront identiques à ceux disponibles actuellement. Le recrutement d'un.e chargé.e de mission mobilité durable est prévu pour mener le projet. Il ou elle participera aux formations soumises dans le programme afin de monter en compétences sur le volet écomobilité inclusive.

La chargée de mission contrat local de santé suivra plus en détail l'action d'accompagnement collectif avec le déploiement du programme D-marche®.

Dans le cadre de la mise en œuvre des différents services de mobilité inclusive, le PETR aura recours à des prestations de services :

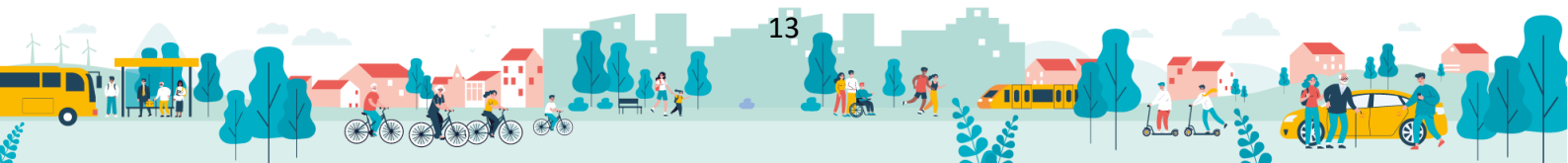
- Déploiement du service de location-vente de vélos recyclés
- Ateliers de réparation de vélos
- Formations de remise en selle
- Création d'une stratégie de communication et d'animation pour l'information, la sensibilisation et la mobilisation du public ciblé
- Mise en œuvre du programme D-marche®

Le Pays Sud Toulousain aura recours à un prestataire pour les actions suivantes : communication, formation vélo, ateliers de réparation participatifs, étude service vélo, déploiement du service de location de vélos.

Organisation de l'équipe projet :

Le.la chargé.e de mission mobilité sera en charge du suivi global du projet. Elle organisera la gouvernance (Comités de pilotage, groupes de travail, etc. voir chapitre « Gouvernance »). Un travail de coopération sera conduit avec toutes les parties prenantes (Région, Département, Communautés de Communes, Communes, acteurs sociaux, etc.).

Suivi administratif et financier :



Chef de file : Pays Sud Toulousain (suivi des dépenses), rédaction des conventions de partenariat, rédaction des cahiers de charges pour les marchés et passation des marchés, appel à intérêt pour les communes, Bilan annuel financier et technique, animation des COPIL et groupes de travail

Stratégie de communication et de valorisation du projet et de ses résultats
(1/2 page maximum)



Afin de construire une stratégie de communication efficace pour valoriser l'ensemble des projets que le PETR portera, nous aurons recours à la **prestation d'une agence de communication**. En effet nous avons parfaitement conscience de l'enjeu de la communication et de l'animation dans la réussite du projet, c'est pourquoi nous externaliserons cette partie du projet. Ainsi, des professionnels expérimentés nous accompagneront pour définir clairement nos **objectifs, nos cibles, nos messages de communication ainsi qu'un calendrier** précis de mise en œuvre. Cela nous permettra de conduire des campagnes de communication efficaces pour faire connaître les services de mobilité que nous déploierons. Nous pourrons donc **convaincre** de leur intérêt auprès du public en difficulté de mobilité.

Nous serons attentifs lors de la sélection du prestataire de communication à ce qu'il ait une **connaissance du public inclusif** à qui nous destinerons en priorité nos services ainsi qu'à leur **engagement sociétal** ; ces critères entreront dans la note attribuée aux candidats.

Budget prévisionnel du projet (cf. document excel à compléter) et modèle économique

- Rappeler le montant global du projet et le montant sollicité auprès du programme TIMS.
- Préciser si une réflexion a déjà été menée sur la pérennisation du projet ou de certaines actions une fois le programme terminé.

(1/2 page maximum)

Le montant global du projet s'élève à **338 033 €**.

Le montant d'aide sollicité auprès du programme TIMS est de **300 190,68 € TTC (271 507,74 € HT)** ce qui représente **89%** du coût total du projet.

Afin de pérenniser le service de location de vélo que nous allons tester pendant 3 ans, nous intégrerons dans l'étude à venir sur le dimensionnement du service, une partie sur le **modèle économique**. De plus nous avons intégré dans notre budget une partie de **recettes sur les ventes de vélos** ; ces dernières contribueront en partie à poursuivre le projet.

Nous souhaitons également que l'étude nous permette d'identifier le développement d'éventuelles filières de formations à la réparation de vélos. Cela pourra aussi permettre de faire émerger des compétences locales sur le territoire et potentiellement **internaliser des coûts de réparation**.

Enfin, le PETR saura **mobiliser les acteurs institutionnels** comme le Département, la Région, ou l'Union Européenne, dont nous gérons l'enveloppe des fonds LEADER, pour **cofinancer ce projet** de d'écobilité solidaire que nous aurons expérimenté pendant 3 ans.



Catégories d'action : cocher les catégories des actions prévues dans le projet et renseigner une fiche action par catégorie cochée (*1 page recto verso maximum par fiche action*).

Accompagnement :

Individuel

Collectif

Solutions :

Mobilités évitées ou inversées (sobriété) :

comment éviter de se déplacer tout en répondant aux besoins

Modes actifs (Vélobus ou pédibus / Location / Autre)

Covoiturage

Autopartage

Transport à la demande

Autre



FICHE ACTION

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Intitulé de l'action

Développer le programme motivationnel D-marche®

Nom et coordonnées du responsable technique de l'action

Camille ABADIA – PETR Pays Sud Toulousain
Coordnatrice contrat local de santé
07 50 54 45 95 – sante@payssudtoulousain.fr

Action portée par (liste des partenaires)

PETR du Pays Sud Toulousain
Communauté de Communes Cœur de Garonne
Communauté de Communes Bassin Auterivain
Communauté de Communes du Volvestre
ADAL (Association A la Découverte de l'Age Libre)
EFFORMIP (Equipe pour Favoriser la FORMe dans l'Intérêt du Patient)
Acteurs sociaux du territoire : Mission locale, Maisons des solidarités, Maisons France Services, Centres communaux d'action sociale, Centres sociaux, Espaces de vie sociale, Maison des jeunes et de la culture
Enseignants en Activité Physique Adaptée
Professionnels de santé (Maisons de santé pluriprofessionnelles, Centres de santé, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé...)

Objectifs spécifiques de l'action

Promouvoir la marche au quotidien
Accompagner les personnes à augmenter durablement sa quantité de pas quotidienne
Aider les personnes dans l'autodétermination de leur quantité d'activité physique journalière et à rester motivé pour le maintenir et l'améliorer

Public visé par cette action

Le programme D-marche® cible particulièrement les personnes éloignées de la pratique (publics isolés, fragiles, précaires, présentant des pathologies, inactifs ou considérés comme sédentaires).



Description précise de l'action et calendrier sur 3 ans

Le PETR souhaite développer le programme D-marche® ; il s'inscrit dans le Contrat Local de Santé en réponse à des attentes exprimées par les habitants d'augmenter leur pratique de la marche dans leur quotidien. Pour constituer des groupes, le PETR mobilisera les partenaires sociaux du territoire. Ils seront directement au contact des bénéficiaires en situation de précarité de mobilité. Le programme D-marche®, d'une durée minimale de 3 mois, est constitué de 3 ateliers collectifs de 8 à 15 personnes (effectif minimum et maximum préconisé par groupe) animés par le Formateur D-marche® :

Atelier 1 : La session initiale de formation/sensibilisation (3h) apporte de l'information et des connaissances sur les thématiques telles que la santé, l'activité physique/sport, la sédentarité, la prévention individuelle et collective ainsi que l'ensemble des bienfaits de la marche sur la santé globale.

Cette session permet une prise de conscience des habitudes en matière d'activité physique et de marche et d'amener chaque participant à s'autodéterminer un objectif de quantité de pas à atteindre quotidiennement. Au cours de ce premier atelier, un kit D-marche® composé d'un livret pédagogique et d'un podomètre connectable à un site internet avec espace personnel gratuit, est remis à chaque bénéficiaire. Le podomètre est étalonné au cours de cette session.

Atelier 2 : L'atelier 2, proposé environ un mois après le premier atelier, permet l'aide à la connexion au site internet (www.d-marche.fr) par la création des espaces personnels pour connecter son podomètre et réaliser le transfert des données. Il offre un temps d'échange sur les premiers retours d'expérience de chacun et s'articule autour de la mise en œuvre d'un challenge collectif.

Atelier 3 : L'atelier 3, proposé environ un mois après le deuxième atelier, consiste en une action collective autour de la marche suivie d'un bilan global de l'action.

Tout au long du programme et après, chaque participant peut intégrer la communauté D-marche® et renforcer les liens sociaux avec d'autres membres de la communauté D-marche®, notamment ceux habitant à proximité.

Calendrier :

Chaque année, trois sessions du programme seront proposées, soit 9 sessions au total sur 3 ans :

Année 1 : 3 sessions

Année 2 : 3 sessions

Année 3 : 3 sessions

Le déploiement du programme D-marche® sur le territoire prévoit un temps de formation pour des professionnels pour devenir formateurs D-marche® afin d'animer des sessions de sensibilisation et d'accompagner les bénéficiaires et les partenaires dans une démarche active de santé. Le PETR s'engage à former un professionnel pour devenir formateur D-marche®.

La formation de formateurs se décline en 4 temps :

Temps 1 : Visio introductive de 2h00

Temps 2 : Théorie sur 3 jours

Temps 3 : Audition d'une session de 2h30

Temps 4 : Animation d'une session supervisée de 2h30



Communication et sensibilisation prévues pour accompagner la mise en œuvre de cette action

Au même titre que les autres actions présentées dans notre candidature, le programme D-marche® fera l'objet d'une prestation par une agence de communication. Cela nous permettra de valoriser au mieux le programme.

Un travail de communication et de sensibilisation sur le programme auprès des partenaires locaux identifiés précédemment (acteurs sociaux, enseignants en Activité Physique Adaptée Professionnels de santé) sera effectué pour « recruter » les personnes susceptibles d'être intéressées par le programme. Des réunions d'information partenariales seront organisées au moins une fois par an par communautés de communes.

Nous envisageons la création et l'impression d'outils de communication, type flyers et affiches, pour promouvoir le programme et les différentes sessions pour mise à disposition auprès des personnes accompagnées par les partenaires locaux.

Indicateurs de suivi-évaluation de l'action : Compléter les résultats attendus par rapport aux indicateurs prédéfinis dans le programme. Proposer d'autres indicateurs et résultats si besoin.

- Nombre de sessions organisées et nombre d'ateliers par session
- Nombre de bénéficiaires (par session et total)
- Nombre de bénéficiaires en situation de précarité mobilité
- Durée de l'accompagnement
- Part des bénéficiaires qui changent effectivement de comportement
- Satisfaction des bénéficiaires

Budget estimé de l'action (cf. document excel) : rappeler le montant global du projet et le montant sollicité auprès du programme TIMS.

Montant global du projet : 338 033 €

Coût du déploiement des ateliers : 24 012,94 €

Coût de la communication : 2500€

Coût total du programme : 26 512,94€

Montant sollicité auprès de TIMS : 24 111,64 €





FICHE ACTION

SOLUTION MODES ACTIFS

LOCATION

Intitulé de l'action

Création d'un service inclusif de location-vente de vélos recyclés

Nom et coordonnées du responsable technique de l'action

Aurore BLASCO – PETR Pays Sud Toulousain
Chargée de mission mobilité
0561977424 – mobilites@payssudtoulousain.fr

Action portée par (liste des partenaires)

PETR du Pays Sud Toulousain
Communauté de Communes Cœur de Garonne
Communauté de Communes Bassin Auterivain
Communauté de Communes du Volvestre
Acteurs sociaux du territoire (mission locale, maisons des solidarités, maisons France Services, etc.)

Objectifs spécifiques de l'action

Valoriser des vélos jetés en déchetterie et contribuer à un projet d'économie circulaire
Offrir une solution de mobilité décarbonée à un public vulnérable
Faciliter l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens pour tous les publics ;
Faire de l'usage du vélo un levier d'insertion économique et sociale ;
Créer une dynamique entre les acteurs et les habitants pour que les usages du vélo deviennent un outil de développement durable local.

Public visé par cette action

- Personnes en situation de précarité sociale/économique dont les Jeunes en insertion (16-25 ans)
- Personnes en démarche d'emploi ou formation
- Actifs, Seniors non motorisés
- Grand public (habitants du territoire et touristes)

Description précise de l'action et calendrier sur 3 ans

Le projet du PETR et de ses partenaires consiste à créer un service de location-vente de vélos recyclés. Afin de mener à bien le déploiement de ce service, nous réaliserons une **étude de dimensionnement**.

Nous préfigurons toutefois que le service s'organisera de la façon suivante :

- **Récupération des vélos jetés dans les 10 déchetteries du territoire** : le Pays Sud Toulousain compte 10 déchetteries : 4 sur la communauté de communes Cœur de Garonne, 2 sur le Volvestre et 4 sur le Bassin Auterivain. Un accord sera passé entre les communautés de communes et le PETR pour que la totalité des vélos déposés soient récupérés. Nous réaliserons un marché pour identifier un prestataire local qui dispose de camions suffisamment grands pour faire la collecte 1 fois par semaine de l'ensemble des déchetteries. Ces dernières comptabilisent en moyenne 2 à 3 vélos jetés par semaine. A partir de cette donnée, nous avons identifié que sur les 3 années nous pourrions collecter environ 1700 vélos ; toutefois nous avons également considéré que seulement 50% de ces vélos pourraient être remontés et valorisés. Ainsi, sur les 3 années du programme nous serions en capacité de réparer 850 vélos.
- **Réparation des vélos** : Nous réaliserons un marché pour identifier un prestataire qui réparera les 850 vélos. Nous souhaitons que cette prestation soit réalisée par une structure de l'ESS qui soit engagée dans une démarche d'insertion pour permettre la formation et l'emploi de personnes fragiles. Nous avons considéré que ce projet permettrait de créer 2 emplois en insertion pour former des personnes à la réparation de vélos.
- **Répartition des vélos sur le territoire** :
 - o **Mise en location-vente des vélos recyclés** : les vélos seront répartis sur l'ensemble du territoire dans des structures partenaires, accompagnant un public rencontrant des difficultés de mobilité (mission locale, maisons des solidarités, maisons France services, etc.) et dans des communes intéressées. Les 2/3 des vélos réparés, soient environ 560 vélos permettront donc à autant de personnes de disposer à moindre coût d'un vélo pour leurs déplacements du quotidien. Nous envisageons cette solution pour permettre au plus grand nombre d'accéder à une solution de mobilité à bas coût décarbonée. Les vélos seraient disponibles à 1€/ jour et donc acquis en 40 jours pour 40€. Grâce à ce service nous dégagerions des recettes qui permettraient de cofinancer le projet en question et de contribuer à construire un modèle économique. Figure donc dans notre budget joint à la candidature une ligne de recette correspondant à 22500€.
 - o **Dons aux établissements scolaires** ayant des projets d'écobilité scolaire (Savoir Rouler à vélo ou autre). En effet, lorsqu'une école, un collège a un projet d'apprentissage du vélo elle a recours à un prestataire qui réalise la formation. La plupart du temps ce dernier ne fournit pas les vélos pour les sessions de formation ou bien ce service est facturé. Nous avons identifié qu'une part des vélos récupérés en déchetterie seraient des vélos enfants ou de taille moyenne, pouvant être adaptés à ces apprentissages du vélo en milieu scolaire. Aussi, grâce aux vélos récupérés nous pourrions permettre de fournir environ 280 vélos aux



enfants du territoire. Ces vélos pourraient dans un premier temps être prêtés pour les formations vélo puis offerts aux familles.

Dans cette première phase de projet il s'agirait de valoriser des vélos musculaires issus de déchetteries. La Recobrada réfléchit actuellement à des solutions d'électrification des vélos pour les convertir en Vélos à Assistance Electrique (VAE), nous avons également connaissance de projets d'électrification de vélos classiques par l'installation de roues disposant d'un moteur et d'une batterie. Ces solutions encore à l'étude pourraient constituer une manière de poursuivre le projet de valorisation des vélos en intégrant une assistance, qui sur notre territoire vallonné pourrait permettre d'augmenter les distances à parcourir.

1^{er} semestre 2024

- Réalisation d'une étude de dimensionnement du service (Voir estimation financière en annexe)
- Réalisation d'un marché pour retenir un prestataire pour la collecte et la réparation des vélos
- Contractualisation avec les 3 communautés de communes du PETR pour collecter les vélos issus de leurs déchetteries
- Développement de partenariats avec les acteurs sociaux du territoire
- Contractualisation avec une agence de communication
- Réalisation d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier les établissements scolaires intéressés pour recevoir des vélos pour faciliter la réalisation de leurs formations.

2^{ème} semestre 2024

- Constitution de la flotte de vélos
- Dons des premiers vélos aux établissements scolaires identifiés par l'AMI
- Lancement du service de location-vente de vélos recyclés

2025

- Récupération et réparation des vélos recyclés
- Suivi et évaluation du service de location-vente de vélos recyclés

2026

- Récupération et réparation des vélos recyclés
- Suivi et évaluation du service de location-vente de vélos recyclés
- Préfiguration de l'électrification d'une partie des vélos réparés

Communication et sensibilisation prévues pour accompagner la mise en œuvre de cette action

Afin de maximiser le succès de cette création de service de vélos recyclés, nous prévoyons d'avoir recours à une agence de communication. Cette dernière nous accompagnera dans la rédaction d'une **stratégie 360°** pour définir précisément nos **objectifs, cibles, messages**, en réalisant un **calendrier** et une programmation événementielle, des propositions de supports de communication (print) et des campagnes de communication digitales.

Parmi les **animations** que nous souhaiterions réaliser pour faire connaître le dispositif nous organiserons :



- 1 évènement de lancement pour l'inauguration du service de location-vente lors de la semaine de la mobilité 2024
- Des animations mensuelles avec les partenaires sociaux pour valoriser le service de location auprès des publics fragiles accompagnés
- Des séances d'information et de sensibilisation auprès des travailleurs sociaux du territoire de manière à ce qu'ils puissent relayer l'offre déployée
- 2 bourses aux vélos (2025 et 2026) pendant Mai à Vélo
- Des actions de sensibilisation des Communes du territoire à l'importance du développement d'infrastructures dédiées à la pratique du vélo.
- Essais de vélos recyclés dans les collectivités et les entreprises du territoire sur des horaires entre midi et 14h ou bien en fin de journée pour toucher des salariés parfois précaires.

Les actions décrites ici seront complétées par l'autre fiche action que nous portons à savoir le développement d'actions favorisant la pratique du vélo : des ateliers de réparation participatifs et des sessions de remise en selle.

De plus nous porterons une attention particulière dans nos **communications au public féminin** pour que ce dernier soit véritablement concerné par la pratique du vélo et les services qui seront proposés. Nous veillerons à ce que la majorité des vélos mis en location-vente soient adaptés, confortables pour que la population féminine, quel que soit son âge se sente à l'aise dans la pratique du vélo au quotidien et puisse le considérer comme une vraie solution de mobilité.

Indicateurs de suivi-évaluation de l'action : Compléter les résultats attendus par rapport aux indicateurs prédéfinis dans le programme. Proposer d'autres indicateurs et résultats si besoin.

- Périmètre géographique de l'action : PETR Pays Sud Toulousain
- Nombre de bénéficiaires : 846
- Nombre de bénéficiaires en situation de précarité mobilité : 677
- Nombre de vélos réparés : 846
- Nombre de vélos mis en location-vente : 564
- Nombre de vélos donnés aux établissements scolaires : 282
- Nombre de jours de travail générés par la réparation, l'entretien et la gestion du service : 364

Budget estimé de l'action (cf. document excel) : rappeler le montant global du projet et le montant sollicité auprès du programme TIMS.

Montant global du projet : 338 033 €

Le budget de l'action d'élève à 129 120 €. Cela intègre le coût de l'étude, la collecte des vélos en déchetterie, la réparation des vélos et la communication autour du projet.



FICHE ACTION

SOLUTION MODES ACTIFS

ATELIERS DE REPARATION

& REMISE EN SELLE

Intitulé de l'action

Massification des ateliers de réparation participatifs et formation à l'apprentissage du vélo

Nom et coordonnées du responsable technique de l'action

Aurore BLASCO – PETR Pays Sud Toulousain
Chargée de mission mobilité
0561977424 – mobilites@payssudtoulousain.fr

Action portée par (liste des partenaires)

PETR Pays Sud Toulousain
Acteurs sociaux (mission locale, maisons des solidarités, maisons France Services)
Associations locales
ECPI et Communes du Pays Sud Toulousain

Objectifs spécifiques de l'action

Apprendre aux habitants du territoire à réparer leurs vélos eux-mêmes
Donner confiance aux personnes en situation de difficulté de mobilité pour leur permettre de considérer le vélo comme une solution de déplacement à part entière
Rendre visible le vélo en milieu rural
Sanctuariser des moments, des lieux pour créer des repères pour les habitants où ils trouveront une ressource pour les aider à réparer leurs vélos
Favoriser la pratique du vélo pour tous

Public visé par cette action

Personnes en difficulté de mobilité (bénéficiaires des suivis des acteurs sociaux locaux)

- Jeunes
- Actifs (« vélotisseurs » potentiels)
- Demandeurs d'emploi et ou en formation

Description précise de l'action et calendrier sur 3 ans

Dans le cadre du programme AVELO2 dont le PETR a été lauréat en 2022, nous expérimentons 9 ateliers de réparation de vélos sur 18 mois. Cette action modeste serait donc amplifiée ; nous souhaitons réaliser 1 atelier de réparation par mois par EPCI en moyenne sur l'année (hors vacances scolaires). Cela permettra d'institutionnaliser la réparation sur des lieux qui auront pu être identifiés via l'étude de développement d'un service de location de vélo (voir fiche action précédente).

Une partie de ces ateliers de réparation pourra être réalisée en partenariat avec les acteurs sociaux et destinés à un public de personnes accompagnées, tandis que d'autres ateliers pourront se tenir pour le grand public. En effet certains pourront se dérouler par exemple entre midi et 14H dans des zones d'activité et pourront être couplés à des essais de vélos. Nous souhaiterions également proposer régulièrement ces ateliers en fin de journée pour permettre à un public d'actifs d'accéder à ces apprentissages participatifs. Le principe de ces ateliers est bien d'apprendre à réparer son vélo en autonomie pour pouvoir être confiant lors de ses déplacements et ne pas craindre une crevaison par exemple.

Il nous semble également pertinent d'associer à ces temps d'ateliers et au développement du service de location-vente des sessions de remise en selle. En effet ces temps de formations pourront être déployés en collaboration avec les partenaires sociaux pour identifier des bénéficiaires qui ne sont pas à l'aise à vélo ou ont vraiment besoin d'apprendre à faire du vélo.

Concernant les formations, un contrat serait conclu avec une structure professionnelle compétente (par exemple la maison du vélo à Toulouse ou Sup de vélo, l'école des métiers du vélo)

2024 :

- Réalisation de 36 ateliers de réparation participatifs de vélo (1 par semaine hors vacances scolaires) → 4 bénéficiaires par atelier soient 144 bénéficiaires.
- Recrutement d'un prestataire pour la réalisation ateliers de réparation et les sessions de remise en selle
- Réalisation de 2 sessions de remise en selle au second trimestre → 12 bénéficiaires par session soient 24 bénéficiaires.

2025 :

- Réalisation de 36 ateliers de réparation participatifs de vélo (1 par semaine hors vacances scolaires) → 4 bénéficiaires par atelier soient 144 bénéficiaires.
- Réalisation de 4 sessions de remise en selle → 12 bénéficiaires par session soient 48 bénéficiaires.

2026 :

- Réalisation de 36 ateliers de réparation participatifs de vélo (1 par semaine hors vacances scolaires) → 4 bénéficiaires par atelier soient 144 bénéficiaires.



- Réalisation de 4 sessions de remise en selle → 12 bénéficiaires par session soient 48 bénéficiaires.

Communication et sensibilisation prévues pour accompagner la mise en œuvre de cette action

Afin de maximiser le succès des ateliers de réparation de vélo notamment, nous prévoyons d'avoir recours à une agence de communication. Cette dernière nous accompagnera dans la rédaction d'une **stratégie 360°** pour définir précisément nos objectifs, cibles, messages, en réalisant un calendrier et une programmation événementielle, des propositions de supports de communication (print) et des campagnes de communication digitales. Pour ce qui est de la remise en selle comme nous comptons sur **un fléchage des bénéficiaires par nos partenaires sociaux**, nos actions se tourneront principalement vers eux et s'intégreront dans l'ensemble de la démarche que nous portons.

Indicateurs de suivi-évaluation de l'action : Compléter les résultats attendus par rapport aux indicateurs prédéfinis dans le programme. Proposer d'autres indicateurs et résultats si besoin.

- Périmètre géographique de l'action : PETR Pays Sud Toulousain
- Nombre de bénéficiaires : 552
- Nombre de bénéficiaires en situation de précarité mobilité : 466
- Nombre d'ateliers réalisés : 108
- Nombre de formations de remise en selle réalisées : 10

Budget estimé de l'action (cf. document excel) : rappeler le montant global du projet et le montant sollicité auprès du programme TIMS.

Montant global du projet : 338 033 €

Le budget de cette action est de 56 000€. Cela intègre les ateliers de réparation, la remise en selle et la communication autour du projet.



